10e PROGRAMME 2013/2018

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Quels enjeux pour le 10e programme?

Un outil pour atteindre les objectifs du SDAGE et du PDM en 215

- 60% des masses d'eau en bon état écologique en 2015

Une réponse au contexte propre au district Adour-Garonne

- Bassin à dominante rurale et à forte vocation agricole
- Rareté de l'eau en été
- Des zones littorales et des zones de montagne
- Des changements en perspective (climat, démographie, agriculture, énergie…

Quels enjeux pour le 10e programme?

Les enjeux

- Sécuriser l'alimentation en eau potable
- Lutter contre les pollutions
- Atteindre le bon état des eaux
- Garder de l'eau dans les rivières pour satisfaire la vie aquatiques et les usages
- Renforcer la solidarité urbain/rural

3 grandes priorités

- Réduire les pollutions diffuses, notamment agricoles
- Restaurer les fonctionnalités des milieux
- Gérer l'eau de façon rationnelle et prospective

Quels moyens pour le 10ème programme ?

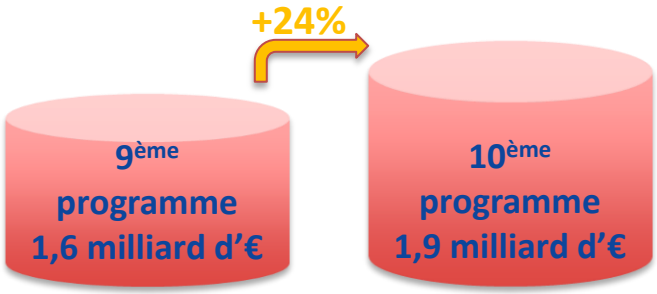

Des moyens d'intervention supplémentaires pour accompagner les territoires

Pas d'augmentation de la pression fiscale sur les usagers durant ce programme (limitée à l'inflation)

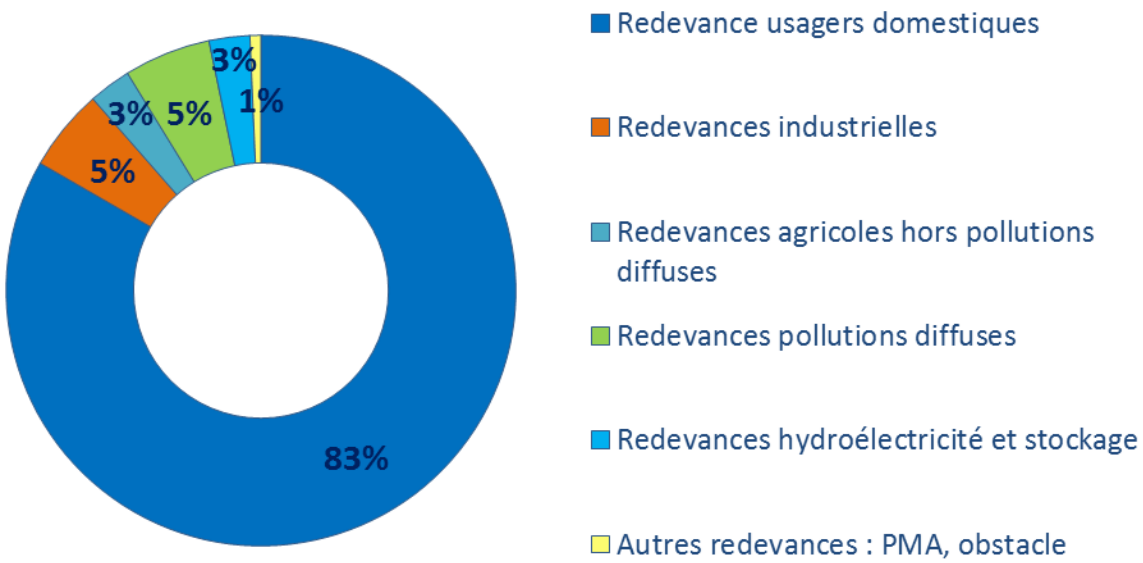

Quels moyens pour le 10ème programme ?

Un rééquilibrage dans les domaines d'intervention et les priorités

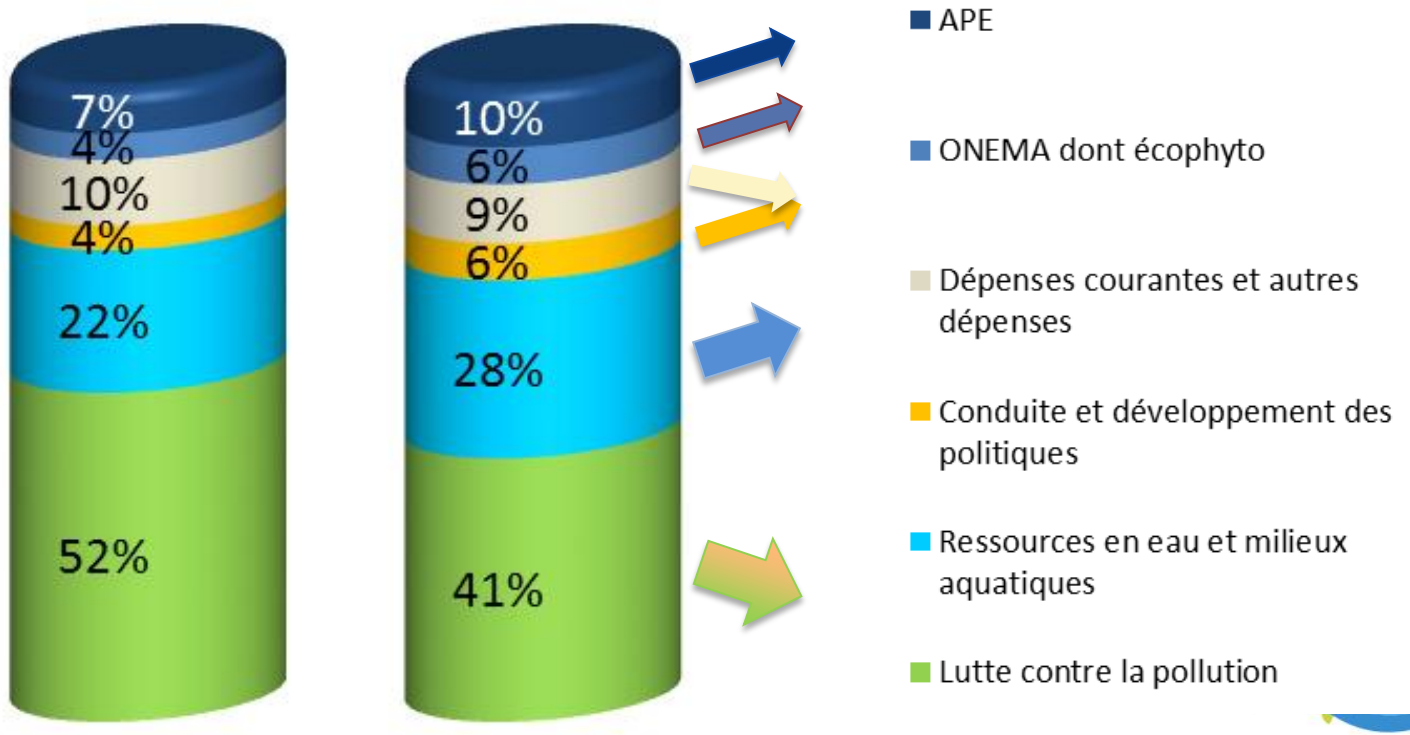

9ème programme 10ème programme

Quels moyens pour les milieux aquatiques ?

179,9 millions d'euros pour le Xème programme (+75%)

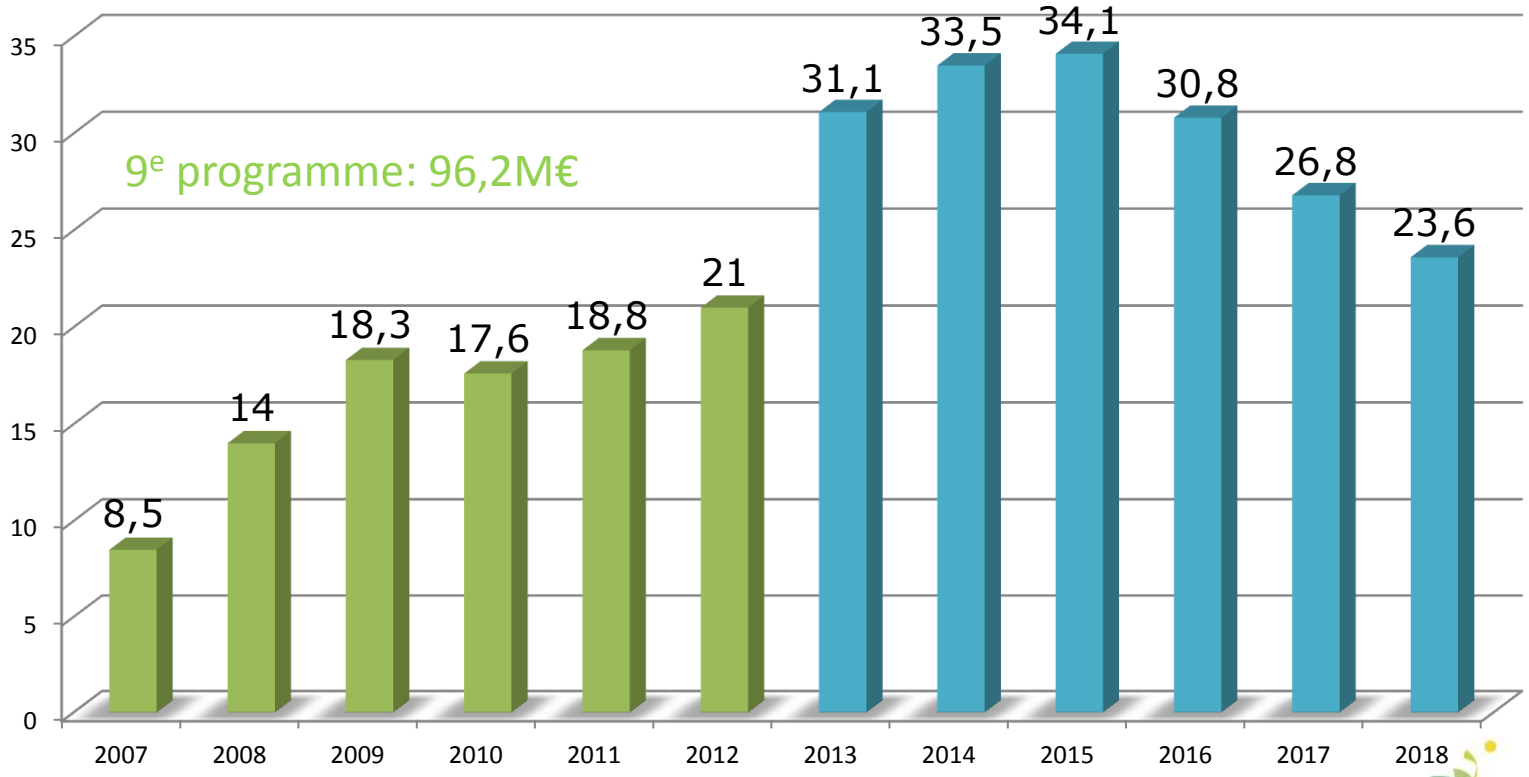

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Merci de votre attention

http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/toute-l-actualite/donnez-votre-avis.html

Votre avis compte !

Le 15.01.2013

Du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013, le *comité de bassin* Adour-Garonne consulte les partenaires institutionnels et le grand public sur les "**Questions importantes du bassin Adour-Garonne**", c'est-à-dire sur les sept principaux enjeux pour l'eau identifiés sur ce territoire.

Cette consultation doit permettre de préparer les nouveaux *SDAGE* et *PDM* 2016-2021.